SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL MAINTIEN ET ACTUALISATION DES COMPÉTENCES

Date de mise à jour : 10/03/2026

MÉTIER

Le/la sauveteur.euse secouriste intervient face à une situation d'accident du travail et porte les premiers secours à toute victime d'un accident ou d'un malaise. Il/elle contribue à la prévention des risques professionnels en étant acteur de la prévention dans son entreprise. Pour cela, il/elle doit acquérir des compétences spécifiques dans le cadre d'une formation initiale, puis de suivre régulièrement une formation de maintien actualisation des compétences.

INDICATEURS DE PERFORMANCE

*taux sur l'année précédente

Satisfaction stagiaire

★★★★½ 90%

Stagiaires formés

131

Public

Tout(e) salarié(e) d'entreprise désireux(se) de maintenir et d'actualiser ses compétences en Sauveteur Secouriste du Travail

Pré-requis

Être titulaire d'un certificat Sauveteur Secouriste du travail

Modalités d'inscription

Entretien individuel

Délais d'accès

Entrées / sorties permanentes

Handicap

Formation ouverte aux personnes en situation de handicap (moyens de compensations à étudier avec le référent handicap)

Tarifs

120€ HT

Durée

1 jour soit 7h

Lieu(x) de formation

- Le Havre
- Évreux
- Port-Jérôme-sur-Seine

CENTRES DE FORMATION UIMM EURE SEINE ESTUAIRE

ÉVREUX
du BAC PRO à la Licence Pro
422, rue Henri Becquerel
Parc d'activités de la forêt
27000 Evreux
02 78 79 00 19

LE HAVRE
du CAP à la Licence Pro
115, rue Desramé
76620 Le Havre
02 35 54 69 50

PORT-JÉRÔME-SUR-SEINE
du CAP au BAC PRO
18, avenue du Bois
76330 Port-Jérôme-sur-Seine
02 35 38 38 22

VERNON
Titres ingénieurs
1, avenue Hubert Curien
Campus de l'Espace
27200 Vernon
02 78 79 00 19

OBJECTIFS DE LA FORMATION

A l'issue de la formation, en tenant compte d'un retour d'expérience, les stagiaires seront capables de :
- Intervenir face à une situation d'accident du travail
- Contribuer à la prévention des risques professionnels dans l'entreprise

CONTENU DE LA FORMATION

Compétences

- C1. Situer son rôle de SST dans l'organisation des secours dans l'entreprise
- 1.1. Identifier le cadre juridique du rôle du SST
- 1.2. Délimiter son champ d'intervention en matière de secours
- C2. Protéger de façon adaptée

2.1. Mettre en oeuvre les mesures de protection décrites dans le processus d'alerte aux populations
- 2.2. Identifier les dangers persistants et repérer les personnes qui pourraient y être exposées
- 2.3. Supprimer ou isoler le danger persistant, ou soustraire la victime au danger persistant sans s'exposer soi-même
- C3. Examiner la victime
- 3.1. Rechercher, suivant un ordre déterminé, la présence d'un (ou plusieurs) des signes indiquant que la vie de la victime est immédiatement menacée
- 3.2. Reconnaître les autres signes affectant la victime
- 3.3. Prioriser les actions à réaliser en fonction des signes décelés et du résultat à atteindre
- C4. Garantir une alerte favorisant l'arrivée de secours adaptés au plus près de la victime
- 4.1. Définir les différents éléments du message d'alerte
- 4.2. Identifier qui alerter en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise
- 4.3. Faire alerter par la personne la plus apte ou alerter soi-même
- C5. Secourir la victime de manière appropriée
- 5.1. Choisir à l'issue de l'examen l'action ou les actions à effectuer
- 5.2. Réaliser l'action ou les actions choisie(s) en respectant la conduite à tenir indiquée dans le guide des données techniques
- 5.3. Surveiller, jusqu'à la prise en charge de la victime par les secours spécialisés, l'amélioration ou l'aggravation de son état et adapter sa conduite si besoin
- C6. Situer son rôle de SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise
- 6.1. S'approprier les enjeux de la prévention pour en situer l'importance dans son entreprise
- 6.2. Se positionner comme un des acteurs de la prévention dans son entreprise
- C7. Caractériser des risques professionnels dans une situation de travail
- 7.1. Repérer des dangers et informer les personnes qui pourraient y être exposées
- 7.2. Déterminer des risques et leurs dommages potentiels
- C8. Participer à la maîtrise des risques professionnels par des actions de prévention
- 8.1. Supprimer ou à défaut réduire les risques sur lesquels il est possible d'agir directement
- 8.2. Transmettre aux personnes en charge de la prévention les éléments liés à toute situation dangereuse repérée
- 8.3. Proposer, si possible, des pistes d'amélioration

Méthodes pédagogiques

Formation en présentiel avec alternance d'apports théoriques, de mises en situations pratiques et de retour d'expérience pour ancrer les apprentissages. Nombre de stagiaires: 4 minimum - 10 maximum

Moyens pédagogiques

Formation essentiellement pratique : apprentissage des gestes, études de cas, mises en situation. Utilisation de mannequins et du D.A.E. Masques de visages pour chaque participant(e).

Équipe pédagogique

Formateur(rice)s titulaires du certificat Formateur Sauveteur Secouriste du Travail valide.

Modalités d'évaluation et d'examen

Le/la stagiaire doit être présent pendant toute la journée de formation et répondre favorablement aux 2 épreuves certificatives. Délivrance d'un certificat SST valable 24 mois.